



WOOD WYANT

# Fiche signalétique

<b>SIMDUT</b>	<b>TMD Routier/Ferroviaire</b>

Danger sur la santé	*	1
Risque d'incendie		0
Réactivité		0
Protection personnelle		B

La fiche signalétique est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas réglementé SIMDUT. Ce produit est réglementé par la loi sur les aliments et les drogues. DIN 02285290

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom du produit</b> : 2005 PINE DÉTERGENT DÉSINFECTANT	<b>Code</b> : 09-12205
<b>Date d'édition (aaaa/mm/jj)</b> : 2015-02-04.	<b>Utilisations</b> : Applications industrielles: Désinfectant.
<b>Fournisseur</b> : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3	<b>Manufacturier</b> : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3

**En cas d'urgence** : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

## 2. Identification des dangers

**Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.**

**État physique** : Liquide. [Liquide transparent.] **Odeur** : Pin

**Vue d'ensemble des urgences** : **ATTENTION!**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

**Voies d'absorption** : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires.

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.

**Peau** : Irritant pour la peau.

**Yeux** : Irritant pour les yeux.

Voir Information toxicologique (section 11) pour plus de détails.

## 3. Information sur les composants

<b>Nom</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>% (p/p)</b>
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	68424-85-1	1 - 5
Essence de pin	8002-09-3	1 - 5
Undecan-1-ol, ethoxylated	34398-01-1	1 - 5
Alcohols, C12-15, ethoxylated	68131-39-5	1 - 5
Alcool méthylique	67-56-1	0 - 1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

<b>Contact avec les yeux</b>	: Vérifier si la victime porte des lentilles cornéennes et le lui retirer. Rincer à grande eau en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Obtenir une assistance médicale si des symptômes persistent ou se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	: En cas de contact, rincer à grande eau. Obtenir une assistance médicale en cas d'irritation.
<b>Inhalation</b>	: Il n'y a pas de danger d'inhalation spécifique associé à ce produit lorsque le mode d'emploi est suivi correctement. Aucune mesure spécifique requise.
<b>Ingestion</b>	: Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Protection des sauveteurs</b>	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Inflammabilité du produit</b>	: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Utilisables</b>	: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Non utilisables</b>	: Aucun connu.
<b>Dangers spéciaux en cas d'exposition</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles</b>	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions environnementales</b>	: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
<b>Méthodes de nettoyage</b>	
<b>Petit déversement</b>	: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
<b>Grand déversement</b>	: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

<b>Manutention</b>	: L'équipement de protection personnel suggéré devrait être porté en tout temps lors de la manipulation de ce produit. Manipuler conformément au mode d'emploi du fabricant. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Entreposage</b>	: Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé. Protéger du gel. Tenir hors de la portée des enfants.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Nom de la liste	MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			Notations
		ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Autre	
Alcool méthylique	US ACGIH 4/2014	200	262	-	250	328	-	-	-	-	[1]
	AB 4/2009	200	262	-	250	328	-	-	-	-	[1]
	BC 4/2014	200	-	-	250	-	-	-	-	-	[1]
	ON 1/2013	200	262	-	250	328	-	-	-	-	[1]
	QC 1/2014	200	262	-	250	328	-	-	-	-	[1]
[1] Absorbé par la peau.											

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

<b>Procédures de surveillance recommandées</b>	: Aucune mesure de surveillance spécifique requise.
<b>Mesures techniques</b>	: Une ventilation normale est suffisante pour utiliser ce produit. Aucune ventilation additionnelle requise.
<b>Mesures d'hygiène</b>	: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### Protection individuelle

<b>Respiratoire</b>	: Aucune protection respiratoire spécifique requise.
<b>Mains</b>	: Il est suggéré de porter des gants imperméables aux produits chimiques lors de la manipulation ou de l'utilisation du produit.
<b>Yeux</b>	: Il est suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation ou de l'utilisation du produit.
<b>Peau</b>	: Aucune mesure spécifique requise.

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>État physique</b>	: Liquide. [Liquide transparent.]	<b>Formule moléculaire</b>	: Non applicable.	<b>Limites d'inflammabilité</b>	: Non disponible.
<b>Couleur</b>	: Vert. [Foncé]	<b>Poids moléculaire</b>	: Non applicable.	<b>Vitesse de combustion</b>	: Non applicable.
<b>Odeur</b>	: Pin	<b>Pression de vapeur</b>	: Non disponible.	<b>Durée de combustion</b>	: Non applicable.
<b>Densité relative</b>	: 0.99	<b>Densité de vapeur</b>	: Non disponible.	<b>Température critique</b>	: Non disponible.
<b>pH</b>	: 11.5	<b>Volatilité</b>	: Non disponible.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non disponible.
<b>Viscosité</b>	: Non disponible.	<b>Vitesse d'évaporation</b>	: Non disponible.	<b>Point d'éclair</b>	: [Le produit n'entretient pas une combustion.]
<b>Seuil de l'odeur</b>	: Non disponible.	<b>Ionicité (dans l'eau)</b>	: Anionique.	<b>Propriétés de dispersibilité</b>	: Non disponible.

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>Solubilité</b>	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.	<b>Point d'ébullition/ condensation</b>	: Non disponible.
<b>Point de fusion/ congélation</b>	: Non disponible.		

## 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	: Le produit est stable.
<b>Conditions à éviter</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Matières à éviter</b>	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les acides
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## 11. Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

### Effets chroniques potentiels sur la santé

<b>Effets chroniques</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Organes cibles</b>	: Non disponible.

### Signes/symptômes de surexposition

<b>Inhalation</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
<b>Ingestion</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Peau</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
<b>Yeux</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur

**Conditions médicales aggravées par une surexposition** :  
Aucun connu.

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Essence de pin	DL50 Cutané	Lapin	5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2.1 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3200 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2760 mg/kg	-
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	DL50 Orale	Rat	426 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2 g/kg	-
Alcools, C12-15, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	4150 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4150 mg/kg	-
Undecan-1-ol, ethoxylated	DL50 Cutané	Lapin	<20000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	<5000 mg/kg	-
Alcool méthylique	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	145000 ppm	1 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	64000 ppm	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	15800 mg/kg	-
DL50 Orale	Rat	5600 mg/kg	-	

### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Essence de pin	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligramms	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	25 milligramms	-
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligramms	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	40 milligramms	-
Alcool méthylique	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligramms	-

## 12. Informations écotoxicologiques

**Écotoxicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Exposition	Espèces
Essence de pin	US EPA	Aiguë CE50 24.5 ppm Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna
	US EPA	Aiguë CL50 18.35 ppm Eau douce	96 heures	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	US EPA	Aiguë CE50 37 ppb Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna
	US EPA	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	96 heures	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss
	US EPA	Chronique NOEC 4.15 ppb Eau de mer	21 jours	Daphnie - Water flea - Daphnia magna
	US EPA	Chronique NOEC 32.2 ppb	34 jours	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas
Alcohols, C12-15, ethoxylated	-	Aiguë CE50 0.7 mg/l Eau douce	96 heures	Algues - Green algae - Pseudokirchneriella subcapitata
	-	Aiguë CE50 0.39 mg/l Eau douce	48 heures	Crustacés - Water flea - Ceriodaphnia dubia - Néonate
	-	Aiguë CE50 302 µg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Néonate
	-	Aiguë CL50 1400 µg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas
	-	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	96 heures	Algues - Green algae - Pseudokirchneriella subcapitata
	-	Chronique NOEC 83 µg/l Eau douce	21 jours	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Néonate
	-	Aiguë CE50 2100 à 2500 µg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna
Undecan-1-ol, ethoxylated	-	Aiguë CE50 16.912 mg/l Eau de mer	96 heures	Algues - Green algae - Ulva pertusa
	-	Aiguë CL50 2500000 µg/l Eau de mer	48 heures	Crustacés - Common shrimp, sand shrimp - Crangon crangon - Adulte
Alcool méthylique	-	Aiguë CL50 3289 mg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Néonate
	-	Aiguë CL50 100 mg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)
	-	Chronique NOEC 9.96 mg/l Eau de mer	96 heures	Algues - Green algae - Ulva pertusa

**Facteur de bioconcentration** : Non disponible.

**Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de biodégradation sont aussi toxiques que le produit original.

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

## 14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-

GE\* : Groupe d'emballage

## 15. Informations réglementaires

- Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**SIMDUT (Canada)** : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).  
**Listes canadiennes** : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**ARET canadien**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**INRP canadien**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**Substances désignées en Alberta**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**Substances désignées dans l'Ontario**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**Substances désignées au Québec**: Aucun des composants n'est répertorié.  
**Inventaire du Canada** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**Autre certification** :

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## 16. Autres informations sur le produit

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. RISQUE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER.

**Date d'impression (AAAA-MM-JJ)** : 2015-02-04.  
**Date d'édition (AAAA-MM-JJ)** : 2015-02-04.

Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans après la date d'édition

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Fiche Signalétique préparée par:  
 Département Assurance Qualité et Documentation  
 Wood Wyant  
 Une division du Groupe Sani-Marc  
 42, rue de l'Artisan  
 Victoriaville, Québec  
 G6P 7E3

### Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

**Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)**